

MAI 2012

REMAUFENS INFOS

COMMUNE DE REMAUFENS



Principales informations

Depuis décembre 2011, le Conseil communal a :

- Mis à l'enquête publique le dossier pour l'aménagement de la route communale et d'un cheminement pour piétons au Chemin des Prés.
- Dénommé "Impasse du Stand" la route qui donne accès aux nouvelles constructions situées à la Route du Levant, en amont du quartier des Brêts.
- Adjugé à l'entreprise Bernard Monnard à Attalens la pose d'une barrière de sécurité sur le mur qui se trouve à la sortie de l'église côté Sud.
- Mis à l'enquête publique la modification du secteur C du plan d'aménagement de détail "En Montilier".
- Participé au vernissage du livre "Granges, le voyage dans le passé" en novembre dernier.
- Accepté le principe d'une collaboration avec un autre cercle scolaire afin de créer des classes à un degré.
- Participé à la réception organisée par la commune de Granges suite à l'élection de Madame Gabrielle Bourguet comme présidente du Grand Conseil fribourgeois pour l'année 2012.
- Pris note que le sergent chef Denis Grandjean et la caporale Aline Buchs sont répondants pour notre commune suite à la réorganisation de la Police de Proximité du district de la Veveyse.
- Fait contrôler et réparer la sonorisation de la salle polyvalente.
- Pris une position défavorable concernant le plan cantonal des transports et le plan directeur cantonal qui prévoient des mesures trop contraignantes et peu flexibles pour les communes situées en zone rurale.
- Organisé le traditionnel apéritif de début d'année avec le personnel et les commissions communales.
- Analysé les 57 questionnaires retournés, sur 86 envoyés, concernant l'évaluation des besoins en matière d'accueil extrascolaire.
- Adjugé à l'entreprise Siemens l'installation anti-intrusion pour nos futurs locaux du bâtiment en Grange-Neuve.
- Décidé d'engager le processus de désaffectation des anciennes tombes du cimetière et adapté le règlement du cimetière.
- Pris note de la nomination de Monsieur Manuel Tâche à la commission de bâtisse de l'EMS Le Châtelet.
- Participé à l'assermentation des cadres du nouveau corps de sapeurs pompiers Châtel-St-Denis / Remaufens.
- Ordonné la remise en état des deux regards EU et EC, situés vers la Route du Tatrel, qui montraient une malfaçon suite aux travaux en rapport avec le passage de la conduite du gaz.



Principales informations (suite)

- Pris contact avec Monsieur Albert Michel en vue de l'achat de sa parcelle N° 90, vers la Route Villageoise 81.
- Participé à la séance d'information organisée par le Service de la mobilité et les TPF sur le RER Sud.
- Pris acte de la réponse de Monsieur Vincent Ducrot, Directeur des TPF, suite à notre courrier de désapprobation concernant la suppression de notre arrêt de train "Au Moulin". Cette décision incombe au Conseil d'Etat.
- Mis à l'enquête publique le changement d'affectation de l'article 16 RF (partiel) de zone d'intérêt général en zone village et des articles 16 RF (partiel) et 14 RF de zone résidentielle faible densité en zone village. Cette décision fait suite à l'achat par la commune du rez-de-chaussée en PPE en Grange-Neuve.
- Procédé à la refonte complète de notre site Internet.
- Porté plainte suite au vandalisme qui a eu lieu sur la route cantonale en février dernier. Des panneaux indicateurs ont été couchés et une borne d'îlot arrachée.
- Adjugé au bureau d'ingénieur civil, Rhône & Jeanneret à Givisiez, les travaux d'étude et de suivi pour le déplacement de notre conduite d'eau potable à la Route du Dally à Châtel-St-Denis.
- Répondu favorablement à la proposition du Service de la mobilité et des TPF, suite à la mise en consultation du RER Sud. La proposition permettant de maintenir une correspondance à Palézieux entraînera malheureusement la fermeture de l'arrêt "Au Moulin". Une demande a été faite pour mettre en valeur l'arrêt "Remaufens" afin d'inciter notre population à laisser son véhicule au village et non à Palézieux.
- Pris acte de la fermeture de l'agence postale suite à la cessation d'activité de l'épicerie "Au P'tit Mag". La Poste Suisse nous a confirmé que l'agence postale pourrait rouvrir si l'activité du prochain locataire le permet. Les cases postales sont maintenues.
- Demandé à la Police de Proximité d'intensifier ses contrôles devant le bâtiment de la Banque Raiffeisen afin d'éviter le stationnement des véhicules sur la route communale et de poursuivre les contrôles devant l'école où de nombreux parents s'arrêtent encore et encombrant le passage avec leur véhicule.
- Rencontré Monsieur le Préfet dans le cadre des projets de fusions de communes. Un questionnaire a été remis aux communes afin de savoir comment elles pensent assumer les tâches qui leur incombent suite à la nouvelle constitution cantonale.
- Adjugé à l'entreprise PLCO Pipelines Constructions SA à Savigny les travaux de déplacement de la conduite d'eau potable du PED "En Plan".

Sondage sur les modes de transports

Nous joignons à cette information un sondage mené par la Région Glâne-Veveyse au sujet des modes de transports des habitants des deux districts. Il peut être rempli par tous les membres d'un même ménage.

Les sondages peuvent être adressés à l'Administration communale — Route Villageoise 33 ou déposés dans notre boîte aux lettres jusqu'au 25 mai 2012.

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration.



Information sur la qualité de l'eau potable de Mology

Suite à l'obligation, imposée par le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires / Laboratoire cantonal, le Conseil communal vous informe que :



Le dispositif de désinfection par chloration en continu sera maintenu jusqu'à la mise en service des travaux projetés. Des contrôles réguliers sont effectués afin de vérifier la teneur en chlore dans le réseau d'eau communal.

Nous vous précisons encore que l'eau est de parfaite qualité et ne présente aucun danger pour la santé.



Comptes 2011

Les comptes 2011 ont été examinés par FIDUSTAVIA SA. Ils ont été présentés à la Commission financière et donnent le résultat suivant :



Le compte de fonctionnement boucle avec un bénéfice de **Fr. 1'982.06** alors que le budget prévoyait une perte de **Fr. 78'637.—**.

Le compte des investissements boucle avec des charges de **Fr. 791'215.55** et des produits pour **Fr. 68'518.20**.

Le bilan dégage une fortune nette de Fr. 334'248.57 contre Fr. 332'266.51 au 31.12.2010.

Programme de tir 2012

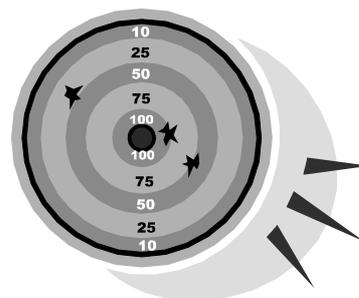
Suite à l'arrangement qui nous lie avec la Commune de Châtel-St-Denis, nous invitons les tireurs astreints de Remaufens à effectuer leurs **tirs obligatoires** au Stand des Marais à Châtel-St-Denis, selon les dates suivantes :

Le vendredi 25 mai de 18 h 00 à 20 h 00

Le vendredi 22 juin de 18 h 00 à 20 h 00

Le mercredi 29 août de 17 h 30 à 19 h 30

Le tir de Commune Châtel-Remaufens se déroulera les mercredis 6 et 13 juin de 18 h 00 à 20 h 00.



Santé

Subsides pour la réduction des primes d'assurance-maladie

L'Etat accorde des subsides destinés à la réduction des primes d'assurance-maladie de base.



Pour 2012, la demande de réduction des primes doit être présentée au Conseil communal au plus tard le 31 août. La Caisse cantonale de compensation AVS n'entrera pas en matière sur des demandes présentées après cette échéance.

Le formulaire est disponible sur notre site internet et sur demande au bureau communal. La police d'assurance maladie 2012 doit être jointe au formulaire.

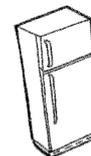
Astuces énergétiques



Astuces énergétiques

Ai-je dégivré mon réfrigérateur et mon congélateur dernièrement ?

En dégivrant ces appareils régulièrement, l'économie peut atteindre 30%. C'est aussi l'occasion de les nettoyer. Evitez également de les ouvrir trop souvent : en été, cela peut doubler voire tripler votre consommation d'électricité. Enfin, à l'achat, privilégiez les appareils les moins gourmands en électricité (niveau A de l'étiquette énergie).



La cuisine : bien manger sans flamber !

Un couvercle sur une casserole permet de faire bouillir de l'eau trois fois plus vite, donc avec trois fois moins d'énergie !

Veillons à l'état de notre batterie de cuisine ! Des casseroles cabossées ou un diamètre mal adapté à la plaque de cuisson peuvent consommer jusqu'à 50% d'énergie en plus.



Ecoles



La rentrée scolaire 2012-2013 est fixée au jeudi 23 août 2012 et les relâches d'automne auront lieu du lundi 15 octobre au vendredi 26 octobre 2012.

Le Conseil communal rappelle qu'il est strictement interdit de s'arrêter le long de la route devant le bâtiment scolaire pour y déposer les enfants.

La police effectuera des contrôles.



Recrutement au 1^{er} janvier 2013 - CSPI CR



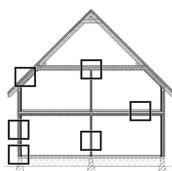
Si vous êtes né(e) jusqu'au 31 décembre 1994 et que vous souhaitez, avec motivation, incorporer le corps des sapeurs-pompiers intercommunal et centre de renfort dans l'intérêt de la collectivité et participer à un service de secours de la région, **vous pouvez vous inscrire, chez le commandant, Major Julien Rey, 079 557 04 31 jusqu'au vendredi 31 août 2012.**



Plus d'informations sont disponibles sur la page d'accueil de notre site Internet www.remaufens.ch ou sur www.pompiers-chatel.ch

Modification exigences pour les procédures d'enquêtes

A partir de 2012, les procédures pour la délivrance des permis de construire seront harmonisées dans le district de la Veveyse. Cette décision a été prise lors des différentes séances de travail en collaboration avec la Préfecture et les différents services communaux de la Veveyse.



Pour les procédures simplifiées, il sera remis au propriétaire 2 cartes de suivi des travaux facturées Fr. 100.—, en plus de l'émolument communal et des frais de publication. **L'enquête ne sera plus annoncée par lettre recommandée aux voisins concernés, mais uniquement par la pose de gabarits et publication dans la feuille officielle et au pilier public.**

Quant aux **procédures ordinaires**, les cartes de suivi, au nombre de 5, seront également remises au propriétaire et facturées Fr. 250.—, en plus de l'émolument communal et des frais de publication.



Chaque carte de suivi, dûment remplie, sera adressée à la commune par le propriétaire, au fur et à mesure de l'avancement des travaux, pour contrôle et sera remboursée Fr. 50.— par carte. Toute carte non retournée ne sera pas remboursée.

Stages en forêt pour jeunes

Vous aimez la nature et le travail en plein air ?

Vous avez 16 ans révolus et vous cherchez un job d'été ?

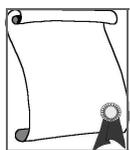


La Corporation forestière de la Basse Veveyse est prête à vous accueillir pour une période de 2 semaines, en juillet ou en août.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter notre garde-forestier :

Monsieur Jacques Genoud au 079 204 38 88

Le Conseil communal félicite



Les apprentis et étudiants qui ont obtenu leur certificat de fin d'apprentissage ou de fin d'études et leur souhaite plein succès pour leur avenir.

Sur présentation de leur diplôme au Secrétariat communal, une prime de Fr. 100.— leur est offerte.

Passeports et cartes d'identité

Les passeports doivent être commandés auprès du **Service de la population et des migrants (Secteur passeports suisses - Biométrie)** par internet www.passeportsuisse.ch ou par téléphone 026 305 15 26. Puis se rendre à la Route d'Englisberg 11 à 1763 Granges-Paccot où les photos seront faites directement sur place. Toujours apporter ses anciens documents d'identité.

Pour les cartes d'identité, vous pouvez procéder comme pour le passeport ou **vous présenter au Secrétariat communal avec une photo format passeport et votre ancien document.**



Les documents sont envoyés sous pli recommandé et le délai de livraison est de 10 jours ouvrables.

Déchetterie

Le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires édite une brochure relative à l'élimination des restes d'aliments. Les éliminations par transformation en aliments pour animaux, par les égouts, par compostage et par la collecte des déchets verts sont illégales.

Seules les épiluchures peuvent être compostées.

Cette brochure est insérée sur notre site internet
(Vie Locale - Voirie / Déchets) et affichée à la déchetterie.

Horaires d'ouverture

Nouvel horaire de la déchetterie dès le 15 avril 2012

ÉTÉ du 15 avril au 15 octobre :

Mercredi de 13 H 30 à 15 H 00

et de 19 H 00 à 20 H 00

Samedi de 10 H 00 à 12 H 00

et de 15 H 00 à 16 H 00

HIVER du 16 octobre au 14 avril :

Mercredi de 13 H 30 à 15 H 00

et de 17 H 30 à 18 H 30

Samedi de 10 H 00 à 12 H 00

Secrétariat communal

Mardi de 13 H 00 à 17 H 00

Mercredi de 17 H 00 à 18 H 30

Vendredi de 13 H 00 à 17 H 00